

« Prix PRESQUE RIEN »
*La dangereuse liberté laissée aux créateurs de créer *)*

Cinquième édition
Concours biennal de créations autour des sons de Luc Ferrari

Article 1 : Organisateur

Le concours de création intitulé « Prix PRESQUE RIEN » est organisé à l'initiative de :
Brunhild Ferrari
11 cité Voltaire
75011-Paris
mail : concourspresquierien@gmail.com
site : www.lucferrari.com

Article 2 : Participants

Le « Prix PRESQUE RIEN » est ouvert aux créateurs sans limitation d'âge ni de nationalité. Pour l'œuvre concurrente, ce règlement ne prévoit pas de restriction ni dans sa durée ni dans sa destination, ni dans l'utilisation des sons issus des archives de Luc Ferrari.

Article 3 : Objet du concours

Le « Prix PRESQUE RIEN » est attribué à l'auteur d'une création artistique, utilisant des sons provenant des archives analogiques de Luc Ferrari. Le souci principal dans ce travail devrait consister en la réflexion sur la liberté laissée aux créateurs d'inventer l'œuvre de leur désir *).

Article 4 : Conditions de participation

Une collection de fichiers sons mis à disposition peuvent être écoutés sur le site www.lucferrari.com. Pour en obtenir l'usage le candidat devra en faire la demande à l'adresse suivante : concourspresquierien@gmail.com en spécifiant dans l'objet de son mail : Prix PRESQUE RIEN 5. Un lien pour télécharger les sons lui sera alors communiqué par email.

Il sera demandé au candidat une participation de 40 € à verser sur le compte [PayPal](https://www.paypal.com), mentionnant : brunhild.ferrari@orange.fr. Ce versement devra se faire au moment de la demande des fichiers sons.

La date limite pour la réception des oeuvres est le 31 août 2019

Article 5 : Le Jury

Les lauréats seront sélectionnés par un jury en présence de Brunhild-Ferrari, et composé de personnalités qualifiées dans le monde de l'art et de la musique. Les décisions du Jury seront communiquées aux gagnants au plus tard le 1 décembre 2019 et elles seront sans appel.

Article 6 : Modalités

Le premier prix est doté d'une somme de 2000 €, le deuxième de 1500 € et le troisième de 1000€. Ces prix seront remis aux candidats dans un délai d'un mois qui suit la délibération du jury et la proclamation des résultats.

Pour l'œuvre concurrente, aucune restriction ni de durée ni de médias utilisés n'est prévu (sons, images ou autre).

Avec leur œuvre sous forme de fichier téléchargeable (en format non compressé pour les œuvres sonores), les candidats devront envoyer un dossier comprenant leur nom et une note de présentation détaillée de leur travail par email à concourspresquierien@gmail.com, en précisant « œuvre Concours 5 »

Tout texte des fichiers de compétition ainsi que les noms des expéditeurs doivent être rédigés clairement en alphabet latin.

Article 7 : Autorisations et droits

Par sa participation, chaque candidat autorise gracieusement les organisateurs et/ou tout partenaire dans le cadre du présent concours, à utiliser les œuvres sélectionnées à des fins non commerciales. Toute participation suppose que l'auteur ne viole directement ou indirectement aucun droit de tiers.

Le lauréat accepte que son œuvre puisse être présentée en extrait ou en totalité sur le site www.lucferrari.com ainsi que lors d'une présentation publique ou sur tout autre média (radio/Télévision/internet).

Cette clause peut s'appliquer à toute œuvre sélectionnée par le jury (œuvre complète ou extraits).

Dès la date de publication de la délibération du jury, le lauréat et les postulants auront toute liberté de programmer à leur choix et selon leurs possibilités l'œuvre soumise au concours, le texte du programme devant cependant faire état de l'origine des sons de Luc Ferrari utilisés et mis à leur disposition par PRESQUE RIEN.

ANNEXE

*** Acceptation du règlement**

L'envoi d'un dossier implique de la part des candidats l'acceptation entière du présent règlement.

*** Cas de force majeure / prolongations / responsabilités**

L'organisateur se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler le concours en cas de force majeure ou si des circonstances extérieures l'exigent et ce, sans que sa responsabilité puisse être engagée de ce fait.

*** Droit applicable**

Le présent concours est soumis exclusivement au droit français.
Pour tout litige, seul le Tribunal de Paris a compétence.

*** Protection des données privées**

L'organisation du Prix PRESQUE RIEN s'engage à protéger toutes données personnelles reçues des candidats.
